

Les temps expriment



Le présent peut exprimer...	Le futur de l'indicatif peut exprimer...	Le conditionnel peut exprimer...
un fait présent, un fait actuel	un fait à venir	un futur hypothétique
<ul style="list-style-type: none"> . le moment présent : Je <u>regarde</u> par la fenêtre. . une généralité : Les chats <u>ronronnent</u>. . un fait habituel : Au cégep, la rentrée scolaire <u>se fait</u> en août. . un fait historique : Louis XIV <u>révoque</u> l'Édit de Nantes le 18 octobre 1685. . une continuité : Elle <u>est</u> très anxieuse depuis la naissance des jumeaux. . un présent de narration : Julia va se chercher un café. Elle voit l'homme de ses rêves derrière le comptoir. . une éventualité (SI) : Si j'<u>obtiens</u> mon congé, je pourrai t'accompagner à Paris. 	<ul style="list-style-type: none"> . une vérité générale : Il <u>fera</u> toujours froid au Québec en janvier. . un fait anticipé : Les vacances <u>seront</u> reposantes. . une demande ou un ordre (sans utiliser l'impératif) : Vous <u>voudrez</u> bien fermer les fenêtres après le cours. . un conseil : Vous vous <u>coucherez</u> tôt pour guérir ce rhume. . un futur dans une narration au passé : La révocation de l'Édit de Nantes <u>aura</u> des conséquences fâcheuses pour la France. 	<ul style="list-style-type: none"> . un souhait : Ce jeune écrivain <u>voudrait</u> devenir célèbre. . une demande : <u>Pourrais-tu</u> fermer la porte derrière toi? . une incitation : Tu <u>devrais</u> te taire! Vous pourriez vous taire. . un regret : J'<u>aurais voulu</u> t'appeler plus tôt. (conditionnel passé) <p>. une condition, une hypothèse (dans la P1) : Je <u>voyagerais</u> plus souvent si j'en avais les moyens. Le verbe de la subordonnée est à l'imparfait; il indique la condition préalable à l'action du verbe de la phrase principale.</p> <p>J'<u>aurais voyagé</u> plus souvent si j'en avais eu les moyens. (conditionnel passé)</p> <p>* Lorsque la P1 introduit une interrogation indirecte, la P2 est au conditionnel. Je me demandais si tu m'<u>accompagnerais</u> au théâtre.</p>
<ul style="list-style-type: none"> . un passé récent : On <u>sonne</u> à la porte (l'action de sonner est déjà faite). . un futur proche : Je <u>change</u> ta note (action à venir) et on n'en reparle plus. 	<ul style="list-style-type: none"> . un présent atténué : Tu <u>seras de mon avis qu'il est trop tard pour les excuses</u>. 	

Le passé : une action a eu lieu.

Plus-que-parfait

Passé antérieur

Passé composé

Passé simple

Imparfait

Présent



Le fait a eu lieu avant un autre fait passé.		Le fait est achevé.		Le fait se déroule dans le passé.
Plus-que-parfait	Passé antérieur	Passé composé	Passé simple	Imparfait
Fait habituel passé Fait achevé lors d'un autre fait passé. Tu <u>avais lu</u> le roman quand le film est sorti.	Fait ponctuel achevé, antérieur au fait exprimé par le passé simple. Lorsqu'il <u>eut terminé</u> de lire, il alla se coucher.	Aussi appelé «passé indéfini» Fait passé dont un temps indéfini Les érables <u>ont donné</u> leurs bourgeons. (pas de conséquences actuelles) Mozart <u>a créé</u> des chefs-d'œuvre musicaux. Action terminée J' <u>ai bu</u> mon thé.	Fait d'un passé lointain, dans un temps précis, complètement achevé, n'ayant plus de lien avec le présent. Ils <u>se marièrent</u> et <u>eurent</u> beaucoup d'enfants. Temps du conte. Temps de l'histoire. Simone de Beauvoir naquit à Paris en 1908.	Fait habituel passé Au début du XIX ^e siècle, le charbon <u>alimentait</u> la locomotive. Fait non achevé (élément secondaire) par rapport à un événement achevé (élément principal). Il <u>faisait</u> nuit quand tu es rentré.
Souvent utilisé.	Peu utilisé dans la langue courante.	Le plus utilisé.	Pas utilisé dans la langue parlée.	Très utilisé.